

Mobilisation croisée de fonds publics et de fonds privés participatifs locaux

Témoignage : Christine GAZEL, PNR du Pilat
Mise à jour : Novembre 2016

<p>Quelle était la situation-problème pour les projets ou les porteurs de projets ?</p>	<p>Les besoins de financement des entreprises et des associations sont importants sur le territoire du PNR du Pilat pour créer ou développer de l'activité.</p> <p>En dehors de l'autofinancement, le crédit bancaire et la subvention sont les deux ressources privilégiées pour financer les projets. Faute de garanties suffisantes, les plus petites entreprises et associations accèdent difficilement au financement bancaire et de nombreux projets sont alors bloqués.</p>
<p>Pouvez-vous décrire la solution qui est en place actuellement, et/ou l'état d'avancement de la réflexion ?</p>	<p>Le Parc du Pilat a travaillé avec ses partenaires locaux (Communautés de Communes, Communauté d'agglomération, Clubs d'investisseurs locaux, Consulaires, maison de l'emploi...) à l'élaboration d'un plan d'actions visant à soutenir les porteurs de projets.</p> <p>L'objectif de ce plan est d'aider un maximum de porteurs de projets (entreprises et associations) à aboutir et ainsi contribuer à la dynamique économique et sociale du territoire.</p> <p>L'idée est de s'appuyer, en complément des financements classiques, sur les circuits courts de financements (financements participatifs, épargne locale).</p> <p>Cette expérimentation porte à la fois sur le financement des projets et leur accompagnement. Elle se caractérise par une volonté d'associer dans l'élaboration et la mise en œuvre, les acteurs locaux et partenaires du parc du Pilat qui agissent dans le cadre de la création et le développement d'activité.</p> <p>→ Le financement :</p> <p>Suite à des appels à partenariats, plusieurs partenariats ont été créés entre le Parc du Pilat et quatre plateformes de financement participatif (Don, Prêt solidaire, Prêt rémunéré). Les projets recommandés par le dispositif d'accompagnement du territoire sont pris en charge par les plateformes de crowdfunding et identifiés sur une page spécifique « Pilat ».</p>

	<p>En parallèle, un partenariat entre le Parc du Pilat et la Caisse d'Épargne permet de financer par prêt bancaire les projets locaux.</p> <p>→L'accompagnement des porteurs de projets</p> <p>L'action ne porte pas uniquement sur la mobilisation de financement mais bien sur un accompagnement global du projet (aide à la réflexion, appuis techniques...).</p> <p>Le Parc du Pilat coordonne et mobilise l'ensemble de ses partenaires (Communautés de Communes, Communauté d'agglomération, Clubs d'investisseurs locaux, Consulaires, réseaux de la création...) pour donner un avis sur les projets et apporter les appuis nécessaires à leur réalisation.</p> <p>L'accompagnement proposé aux porteurs de projets, selon leurs besoins, va de la phase de réflexion en passant par les sources de financement et les diverses problématiques de mise en œuvre.</p>
<p>Quelles solutions avez-vous écartées pour le moment ?</p>	<p>Dans le cadre de l'étude sur les financements participatifs et l'épargne de proximité réalisée par le Parc du Pilat et un prestataire, plusieurs pistes d'actions ont été proposées.</p> <p>L'une d'entre elles a momentanément été écartée et pourra être engagée dans un second temps : la création d'une société d'investissement locale.</p> <p>Une monnaie locale complémentaire est en cours de création par un collectif de citoyens locaux.</p>
<p>Dans une posture de transfert de votre expérience, que diriez-vous des : avantages et inconvénients de la solution que vous avez mise en place ? étapes incontournables pour mettre en place cette solution ?</p>	<p><u>Avantage :</u></p> <p>→La solution proposée est globale, elle intègre la problématique du financement et plus largement l'accompagnement du projet dans ses diverses composantes et par différents acteurs</p> <p>→Les solutions financières offertes aux porteurs de projets sont multiples et complémentaires (Prêt, épargne locale, financement participatif et/ou classique)</p> <p>→La mobilisation de solutions nouvelles permet de diversifier les sources de financements et d'ouvrir de nouvelles perspectives.</p> <p><u>Conditions :</u></p> <p>→Nécessite une réelle volonté politique, la mise en place d'une dynamique partenariale, notamment via des moyens d'animation</p> <p><u>Etapes incontournables :</u></p> <p>→Une bonne connaissance des besoins et du contexte local</p> <p>→La mobilisation des acteurs locaux dans la phase de construction du projet</p> <p>→La mobilisation, animation et coordination des partenaires sur le volet « accompagnement des porteurs de projets »</p> <p>→Une bonne communication auprès des porteurs de projets potentiels</p>

A quels autres freins vous attaquez-vous en ce moment ?	<p>Il s'agit plutôt de conditions...</p> <p>La mobilisation des contributeurs est une étape nécessaire et est à renforcer.</p> <p>Le maintien de la dynamique partenariale, le lien avec les réseaux et dispositifs existants est un point de vigilance, une des conditions de pérennisation de la démarche</p>
---	---

** Les CIGALES (Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) sont des structures de capital risque solidaire mobilisant l'épargne de leurs membres au service de la création et du développement de petites entreprises locales et collectives (SARL, SCOP, SCIC, SA, association, ...). Chaque CIGALES est composée de 5 à 20 investisseurs de proximité. La durée de vie est de 5 ans, prorogable une fois.*

Contact :

Christine GAZEL

Chargée de mission économique de proximité

cgazel@parc-naturel-pilat.fr

Céline HAUSHERR

Responsable du pôle économie durable

Parc naturel régional du Pilat

chausherr@parc-naturel-pilat.fr

Tel 00 33 (0)4 74 87 52 01

<https://www.pilat-ecoacteurs.fr/economie-sociale-solidaire/financement-participatif.htm>